

### **ASSISES DE PONT DE CLAIX (ISÈRE) POUR SÉCURISER ET PROMOUVOIR L'EMPLOI, LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'ENVIRONNEMENT DANS LA CHIMIE FRANÇAISE**

**L**es Assises locales de la chimie qui se sont tenues le 4 novembre à Pont de Claix, à l'initiative de la Fédération de l'Isère avaient une double visée: partir du concret des initiatives locales en cours de construction pour la défense de la filière et des territoires, en tirer les enseignements pour donner du corps aux propositions de politiques alternatives en préparation, en particulier avec la préparation des Assises Régionales et Nationales pour la sécurisation de l'emploi et de la formation.

**Les présents:** une trentaine de personnes, beaucoup d'élus, surtout locaux, pas que des communistes, le maire communiste de Pont de Claix, Annie David, sénatrice de l'Isère, Patrice Voir, conseiller régional et secrétaire de la fédération, des syndicalistes de la plate-forme chimique, Maurice Rognin et Bernard Ughetto, particulièrement au fait de leur projet, des responsables départementaux de la CGT, des militants communistes de l'agglomération, Yves Dimicoli.

**La chimie du Sud Grenoblois,** c'est trois communes: Pont de Claix, Jarrie et Champagnier. C'est Polimeri, une lutte d'un an, exemplaire, mais qui n'a pas fait reculer ENI, le pétrolier italien, ni les pouvoirs publics en France pris en flagrant délit d'entente cordiale pour la casse industrielle et de l'emploi.

Chat échaudé craint l'eau froide: les salariés de la plate-forme de Pont de Claix, mis en alerte, ont compris qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé. Avec leur syndicat CGT, ils ont décidé d'anticiper, ont réussi à se procurer l'ensemble des informations industrielles et financières, et, avec les services du CIDECOS, ont élaboré un projet qui permettrait de développer leur entreprise et en même temps pérenniser l'activité de la chimie sur le territoire.

Replacée dans le contexte plus large départemental, régional, national et mondial par Raphaël Thaller du CIDECOS, l'étude de cas a donné lieu à un débat extrêmement riche, pointu, informé, qui a fait ressortir les points essentiels d'une nouvelle politique industrielle, soucieuse de l'environnement, de l'emploi, de la formation et de la démocratie.

#### **L'échelle, c'est le monde**

La chimie est totalement immergée dans la mondialisation, les décisions monarchiques de quelques grands groupes mondiaux dominants. Après s'être refait une santé avec les nationalisations de 81, les groupes français, de nouveau privatisés se sont lancés dans cette foire d'empoigne du marché mondial. Rhodia, Arkema jouent ce jeu. Après avoir été sortis de leur groupe d'origine (Rhône-Poulenc et Elf), après avoir fortement externalisé et bradé des activités, ils procèdent à des investissements sélectifs (Chine), attisant la concurrence. Chaque fois, c'est l'emploi qui perd, qu'on ferme une unité ou qu'on investisse! La dévalorisation des coûts des transports (pavillons de complaisance, route...),

outre ses conséquences sur l'écologie planétaire, favorise les délocalisations vers les pays qui n'ont pas les mêmes normes sociales et environnementales. La hausse des coûts de l'énergie (pétrole, électricité), conséquences de l'ultra libéralisme, met cette industrie en première ligne.

Voilà le contexte qui explique les craintes des salariés de voir fermer leur unité de production du TDI (produit intervenant dans les filières ameublement et automobile.). Après deux fermetures aux Etats-Unis (début 2006) et en Italie (août 2006), les expertises montrent que la production de Pont de Claix pourrait être la prochaine victime (investissements massifs en Chine). **Or, après Polimeri, si le TDI ferme, c'est l'existence même de la chimie sud grenobloise qui est menacée: 2000 emplois directs, 6000 indirects.**

#### **Les questions environnementales**

Un domaine crucial dans les arguments échangés. Outre les éléments ci-dessus (transports, énergie), il y les risques industriels. Le meilleur exemple (pas le seul, il y aussi le stockage du chlore!) est celui du TDA, produit dangereux (classé CMR-Cancérigène, Mutagène, Repro-toxique) intermédiaire dans la fabrication du TDI. Au lieu d'être transporté, le TDA pourrait être produit et consommé sur site (55 000 tonnes par an sont déjà produites sur site. Au lieu de cela, les 33 000 tonnes/an qui manquent viennent de Californie, stockées en containers, et transportées jusqu'ici à travers deux continents et un océan: 100 tonnes par jour, soit 5 camions. Evidemment la solution est admise par tous, mais 40 millions d'euros d'investissement sont nécessaires: Rhodia met en avant ses charges financières et les taux d'intérêt élevés sur les marchés financiers pour justifier son refus. Apparaît ainsi; le lien entre niveau de risques et moyens de financements, comment les obstacles aux financements sur le marché capitaliste pourraient alimenter le prétexte environnemental pour justifier la fermeture de Pont de Claix au moindre incident sur le TDA. Tout ça dans un climat local, où PS et Verts tendent à jouer les industries "propres" (High tech, services, tourisme) contre les "sales" (feues les mines de La Mure, Chimie du Sud Grenoblois, papier et métallurgie dans le Grésivaudan) pour dissimuler le saccage de la base industrielle de la région.

Ajoutons que s'ajoute au risque environnemental une réalité économique. Le TDA en provenance des Etats-Unis est 20% plus cher que celui fait sur Pont-de-Claix et la chaîne de production de TDI de Pont de Claix est la seule à ne pas produire l'intégralité de ses besoins en TDA.

#### **La question des financements est cruciale**

Le débat a posé la question des aides publiques, leur saupoudrage, la nécessité de leur contrôle, d'objectifs chiffrés de création d'emplois et d'obligations en matière d'environnement. Les aides actuelles des collectivités locales à Minattec

ou le pôle de compétitivité Minalogic sont vivement critiqués. Les informations sur Alliance à Crolles montrent bien que la filière de la micro électronique n'est pas hors de danger! Il faut s'emparer de la commission de contrôle des fonds publics mise en place par la Région.

Est posée aussi **la question de l'utilisation de l'argent en Rhône-Alpes**, des dépôts des banques (à 70% notre argent), du besoin d'intervention politique pour faire baisser sélectivement les charges financières du crédit pour développer l'emploi. Il y a **une piste sur l'exemple de Rhodia pour un crédit à 4% au lieu de 9%. Il est possible de priver les circuits financiers de leurs surprofits (prêts à 9%) en faisant cautionner les prêts bancaires par la Caisse des Dépôts ce qui permet de ramener les taux à 3 ou 4% sans utiliser d'argent public. Il faut se servir du FRERA** (fonds régional pour l'emploi en Rhône-Alpes) que la Région vient de décider et qui ouvre la perspective d'un fonds national pour l'emploi et la formation.

### **De nouveaux droits dans l'entreprise et dans la cité**

Les cas de Poliméri et Rhodia démontrent la nécessité de **nouveaux pouvoirs des salariés dans l'entreprise**; mais au-delà de **nouveaux pouvoirs des élus et du rôle des citoyens sur l'économie**.

Le débat a mis en avant concrètement **la compétence des salariés et de leurs représentants syndicaux pour traiter l'information, avancer des solutions intégrant l'ensemble des paramètres, sociaux, territoriaux, environnementaux, de formation et pas seulement la rémunération des actionnaires!** Exiger l'information, des moratoires, pas pour geler des situations, mais pour résoudre les obstacles, avancer des contre-propositions, des projets alternatifs répondant aux besoins humains et écologiques.

Le débat sur la nationalisation de 81 dans la chimie permet de réaffirmer l'exigence d'**appropriation sociale des moyens de production**, mais sur d'autres bases, d'autres contenus de responsabilité nationale, de politiques industrielles, de nouveaux droits pour les salariés, d'autres critères de gestion, d'économie de moyens financiers et de développement des capacités humaines.

La question des sites et risques industriels montre les besoins de concertation, d'éducation, de formation qui ne peuvent être limités à l'enceinte de l'entreprise, ni même aux frontières d'une ville. Les habitants de Pont de Claix et Jarrie n'ont plus à être convaincus de l'importance de la chimie, des besoins d'investissement pour l'emploi et l'environnement, mais au-delà, à Echirolles, St Martin d'Hères, Grenoble, le silence, la désinformation peuvent nourrir toutes les rumeurs.

Que peuvent faire les élus? La question explicitement posée marque un certain désarroi, mais aussi soulève la question de nouveaux droits et espaces citoyens, des rapports de force politique à créer avec le mouvement social et les citoyens, sans instrumentalisation des uns ou des autres, mais sans lesquels les élus continueront d'être intégrés dans les stratégies patronales.

Au-delà des élus, l'importance des partis politiques, spécifiquement du PCF, a été rappelée par les salariés en lutte.

### **L'articulation emploi formation**

Plusieurs points sont venus dans la discussion.

1. Inquiétude devant la **baisse nationale du nombre d'étudiants scientifiques** qui pourrait à terme entraver le

renouvellement de l'emploi dans la filière. La diminution du nombre d'emplois ne doit pas cacher les **besoins importants de nouveaux recrutements** qui se prolongent par un long apprentissage sur le terrain auprès des salariés chevronnés.

2. Le désintérêt des patrons pour la formation professionnelle continue est révélateur de leur intention d'abandon de l'activité! "**Pas de formation, pas de développement**", résumera Maurice.

3. Les patrons se servent du **DIF** (droits individuels de formation) pour les opposer aux garanties collectives. Chantage des DRH pour faire accepter des formations sécurité ou en langues étrangères sur le DIF. La production à flux tendus prive aussi nombre de salariés de leurs droits.

4. **Difficulté de mobiliser les salariés sur la formation:** focalisés sur la défense de l'emploi, ils associent formation et plans sociaux. Il faut faire avancer l'idée de l'importance de la formation en aval pour le développement de la filière autant que la promotion individuelle. Pour être crédible sur le dernier point, avancer sur les liens emploi, formation, qualification **ET SALAIRES**.

5. Besoin que les salariés des entreprises participent au nouveau **collectif départemental formation/emploi**. Pour le moment, seuls participent les élus en demande d'échanges et d'éclaircissements sur le maquis des dispositifs, et les professionnels de la formation continue en lutte contre la marchandisation et pour un nouveau service public de la formation continue.

6. **Au plan territorial**, on assiste à un bras de fer entre la mise en place des CTEF (Contrats territoriaux emploi formation) et des Maisons de l'emploi. Les premiers, initiative régionale visant à l'expression démocratique des besoins sont pris de vitesse par les seconds, initiées par le gouvernement et son ministre Borloo et choisies par le patronat régional et local pour garder la main sur la formation.

### **En conclusion**

Ces Assises locales sont une étape capitale de la préparation des Assises Régionales et Nationales. Elles ont permis, sur un cas concret de parcourir presque toutes les questions en jeu dans la construction d'une politique alternative. Confirmation de l'importance des questions de l'emploi pour les salariés comme pour les territoires; la question de la précarité était en toile de fond, car la casse des emplois industriels mène, via le chômage, aux emplois de services ou du tourisme dont les caractéristiques sont les bas salaires et la précarité! Défendre l'industrie, c'est aussi défendre des normes d'emploi, même s'il faut penser plus loin que le plein emploi et le CDI?

Sont venues très fort et en lien, les questions de financements et d'environnement. L'emploi dans la chimie en dépend, comme il dépend de la place et de la qualité de la formation initiale et continue. Des projets existent et vont pouvoir se déployer en lien avec les initiatives politiques des élus communistes à la Région.

Enfin, les besoins d'extension de la démocratie sociale et politique ont été utilement débattus. L'élu de terrain, le salarié et le syndicaliste, le militant retrouvent le désir de s'en mêler. La monarchie patronale aurait-elle du plomb dans l'aile?

Notes complètes bientôt disponibles sur le site de la fédération de l'Isère: <http://www.pcf38.fr>

**ELABORATION D'UN AVANT- PROJET D'UNE « PROPOSITION  
DE LOI DE SÉCURISATION SOCIALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION »**

**U**n groupe de travail, se composant d'un collectif de juristes et d'autres spécialistes mais aussi des acteurs sociaux, syndicalistes, associatifs et travailleurs des institutions concernées, s'est donné pour but, dans un premier temps, d'aboutir à un avant projet d'une « proposition de loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation ». Ce travail vise à une rédaction pratique et juridique de dispositifs législatifs et d'articles. Ci dessous les thèmes retenus pour la réalisation de fiches pour cette élaboration.

**Titre Ier :**

**Les principes d'une construction démocratique  
d'une sécurisation de l'emploi  
et de la formation :**

**Fiche n° I- 1 :** Sécurisation de l'emploi et de la formation.

**Fiche n° I-2 :** Expansion de la formation.

**Fiche n° I-3 :** Suppressions, transformations, créations.

**Fiche n° I -4 :** Hiérarchie des normes. Loi/négociation collective.

**Fiche n° I -5 :** Droits attachés à la personne.

**Fiche n° I -6 :** Engagements annuels chiffrés.

**Fiche n° I-7:** Incitations - obligations pour atteindre les objectifs chiffrés- responsabilité sociale et publique.

**Titre deux :**

**Contrat de travail et affiliation à un système ou un  
service de sécurisation.**

**Fiche n° II-1:** Transformation des contrats existants - Renforcement du CDI.

**Fiche n° II-2 :** Transformation d'emplois précaires.

**Fiche n° II-3:** Transformation des contrats de transition professionnelle et des conventions de reclassements personnalisés.

**Fiche n° II-4:** Remplacement des départs en retraite par de nouvelles embauches.

**Fiche n° II-5:** Amélioration importante de l'indemnisation des chômeurs et retour à l'emploi, service public unifié d'indemnisation du chômage.

**Fiche n° II-6:** Contrat de sécurisation d'entrée dans l'emploi des jeunes, étudiants, jeunes sans qualification- Allocation autonomie formation : (voir aussi proposition de loi jeunesse en élaboration).

**Fiche n° II-7:** Contrats de pluri-activités... Passage d'une entreprise à une autre, ou à une formation.

**Fiche n° II-8:-** Affiliation à une institution de sécurisation résultant d'un service public de l'emploi et de la formation refondu. (La question du statut de sécurisation? Droits afférents?)

**Titre III :**

**Un service public et social  
de sécurisation professionnelle de l'emploi et de la  
formation:**

**Fiche n° III-1 :** Service public et social : UNEDIC, ANPE, AFPA (formation, maisons de l'emploi, etc.).

**Fiche n° III -2 :** Conférence nationale, régionale, bilan des situations emploi formation.

**Fiche n° III-3 :** Problèmes et pouvoirs nouveaux d'encadrement des négociations sociales.

**Fiche n° III-4 :** Soutien des interventions des salariés dans les gestion des entreprises et services publics, responsabilisation des entreprises, nouveaux droits.

**Fiche n° III-5 :** Gestion prévisionnelle des emplois et transformations (articulé à IV-2).

**Titre Quatre :**

**Entreprises et sécurisation. Incitations et obligations. Pouvoirs nouveaux des salariés.**

**Fiche n° IV- 1:** Obligations et incitations : pourcentage d'emplois jeunes, etc. obligation de transformations d'emplois précaires.

**Fiche n° IV -2 :** Gestion prévisionnelle de l'emploi et de la formation (articulé à III-5).

**Fiche n° IV-3 :** Nouveaux développements des prélèvements sur les entreprises pour la formation, modulation des prélèvements pénalisant la précarité.

**Fiche n° IV-4:-** Mesures sur les licenciements, reclassements, délocalisation, restructurations. Pouvoirs de propositions alternatives, des salariés, syndicats, et comités d'entreprise. Questions d'arbitrage.

**Fiche n° IV -5:** Pouvoirs dans l'entreprise, droits nouveaux des salariés, rôle des inspecteurs du travail, propositions alternatives.

**Fiche n° IV -6 :** Articulation de la sécurisation aux questions de salaires, de réduction du temps de travail etc.

**Fiche n° IV-7:** Prise en charge des engagements chiffrés des conférences régionales et nationales.

**Fiche n° IV-5:** Organisation de groupements d'entreprises avec institutions de formation, coopération, mutualisation.

**Titre Cinq :**

**Les moyens financiers de la sécurisation d'emploi et de formation**

**Fiche n° V-1 :** Fonds publics, Fonds régionaux, Fonds national... Contrôle et conversions des fonds pour l'emplois et la formation.

**Fiche n° V-2 :** Prélèvements sociaux sur les entreprises.

**Fiche n° V-3 :** Cotisations chômage, modulation par rapport à l'emploi précaires, le financement de l'indemnisation du chômage et retour à l'emploi.

**Fiche n° V-4 :** Incitation à l'avancée de critères d'efficacité sociale dans les entreprises.

**Fiche n° V-5 :** Articulations et transformations de tout le système des financements publics et privés pour la sécurisation - promotion des activités et des revenus.

**Précarité  
Délocalisations  
Licenciements boursiers  
*ça suffit !*  
Assises  
pour sécuriser  
l'emploi  
et la formation**

**Lieu et date  
des assises**

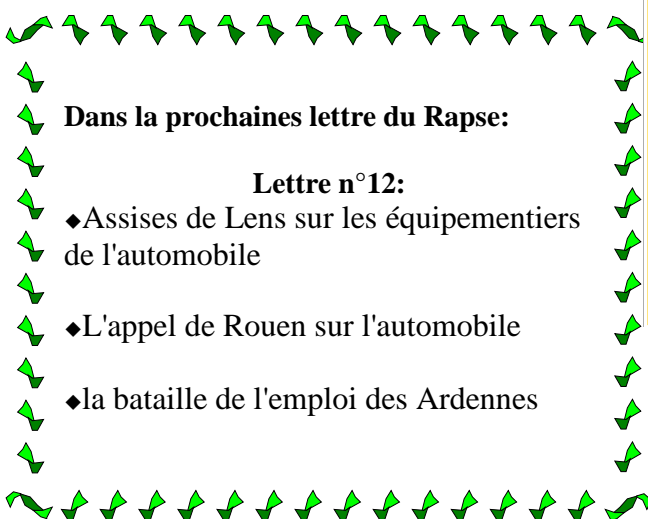
**Ensemble, salariés,  
syndicalistes,  
précaires, élus  
et associations  
construisons une  
proposition de loi**  
À l'initiative du

**PCF**  
Parti communiste français

Projet d'affiche réalisé par les camarades de la Drôme pour les assises qui est adaptable à chaque initiative avec un espace équivalent à une feuille A3 réservé pour l'annonce du lieu et date de celle-ci.

Ces affiches sont mises à la disposition des sections, départements ou régions à un prix de 40 € les 100 affiches et cela dans des délais très brefs

Contact: sbauer@pcf.fr – 01 40 40 12 78.



**Dans la prochaines lettre du Rapse:**

**Lettre n°12:**

- ◆ Assises de Lens sur les équipementiers de l'automobile
- ◆ L'appel de Rouen sur l'automobile
- ◆ la bataille de l'emploi des Ardennes

**ASSISES REGIONALES**

REGION	DATE	REGION	DATE
1. ALSACE		12. ÎLE-DE-FRANCE	20/01/2007
2. AQUITAINE		13. LANGUEDOC-ROUSSILLON	27/01/2007
3. AUVERGNE		14. LIMOUSIN	03/02/2007
4. NORMANDIE	15-20/01/2007	15. LORRAINE	
5. BOURGOGNE	02/12/2006	16. MIDI-PYRÉNÉES	Janv 2007
6. BRETAGNE	09/12/2006	17. NORD-PAS-DE-CALAIS	
7. CENTRE	29/11/2006	18. PAYS DE LA LOIRE	Début 2007
8. CHAMPAGNE-ARDENNE	25/11/2006	19. PICARDIE	13/01/2007
9. CORSE		20. POITOU-CHARENTES	03/02/2007
10. FRANCHE-COMTÉ	09/12/2006	21. PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	27/01/2007
11. HAUTE-NORMANDIE	15-20/01/2007	22. RHÔNE-ALPES	07/12/2006

